

## Woluwe-Saint-Lambert

### Crise sanitaire : les actions d'aides au secteur économique local

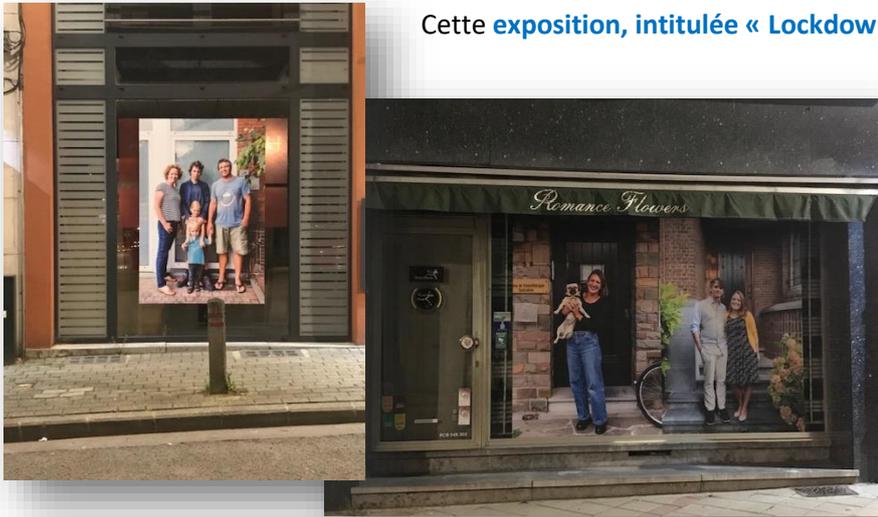
Novembre 2020

En cette période particulièrement difficile, diverses actions et mesures de soutien ont été mises en place par le collège, à l'initiative du bourgmestre Olivier Maingain et de Michèle Nahum, échevine du commerce, pour aider le secteur économique local, les commerçants, les restaurants et les cafés à faire face aux conséquences que fait peser sur eux la crise sanitaire.

#### Promotion du secteur commercial

- Durant les périodes de fermeture des commerces : mise en ligne sur le [site communal d'une liste présentant les commerces qui restent ouverts ou qui organisent des activités à distances](https://fr.woluwe1200.be/les-commerces-de-woluwe-saint-lambert/) (à emporter, livraison ...) <https://fr.woluwe1200.be/les-commerces-de-woluwe-saint-lambert/> ;
- Dès le mois de mai l'information a été transférée sur un site spécifique <https://horecawslw-87.webself.net> plus développé ;
- Dès le mois de mars, la [page Facebook « Les commerces WSLW handelszaken »](#) a été dynamisée pour présenter les commerces ouverts et les initiatives développées par les autres commerçants dont les livraisons à domicile (Horeca, librairies, fleuristes, etc...) ;
- Pour renforcer l'animation du noyau commercial de l'avenue Georges Henri, lors du WE du client qui avait lieu les 3 et 4 octobre, un [parcours d'artistes](#) présentant des œuvres du catalogue de l'artothèque de Wolubilis, a été organisé dans les commerces, en collaboration avec le service de la culture.
- En parallèle, durant tout le mois d'octobre, le service de la culture a organisé une exposition de photos de grande dimension dans les vitrines des commerces de l'avenue Georges Henri.





Cette **exposition, intitulée « Lockdown portraits »**, invitait à découvrir les photos réalisées pendant le confinement par la photographe Sophie Lenoir. Partie à la rencontre d'habitants confinés pris en photo à distance sur le pas de leur porte. Un instantané de cette période particulière. 20 portraits d'habitants de la commune ont été exposés av. Georges Henri.

- En novembre : mise en place **de l'opération Boncado** : création d'une page dédiée aux commerces de Woluwe-Saint-Lambert sur l'application [boncado.be](https://www.boncado.be) qui permet d'y commander des bon cadeaux qui peuvent être imprimés, envoyés par mail ou sms. Pour soutenir le projet la commune a voté un budget de 135.000 € pour majorer de 20% tous les bons d'un montant compris entre 20€ et 100€. <https://www.boncado.be/woluwe1200>
- Dès que la crise sanitaire sera passée et les mesures de distances de sécurité levées, le service expansion économique envisagera des mesures d'accompagnement à la **relance de l'activité commerciale** notamment par l'organisation d'animations dans les artères commerciales.



### Accompagnement des commerçants et du secteur Horeca

- Le service communal Expansion économique et commerce **accompagne dans leurs démarches** les demandeurs de primes et autres aides octroyées par les gouvernements (régional ou fédéral) ;
- Au mois de mai, en vue du déconfinement, **3000 masques buccaux ont été distribués** gratuitement aux commerçants et membres du secteur Horeca.
- Afin de faciliter l'accès aux pharmacies, des **places de stationnement à leurs abords** ont été réservées à leurs clients durant les périodes de confinement.
- Une **réunion numérique a été organisée avec les acteurs du secteur RECA** pour entendre leurs besoins, faire état de la situation, et leur expliquer les initiatives mises en place par la commune. Leur demande principale portait sur la mise en place d'une aide financière de type « prime » ce qui ne peut être réalisé tant que les autorités de tutelles n'ont pas pris position quant à l'inscription éventuelle d'une telle dépense au budget extraordinaire.

## Aides financières et exonérations

- Les **taxes sur les terrasses et les commerces ambulants sont supprimées** pour toute l'année 2020. Il n'existe pas d'autre taxe sur les commerces à Woluwe-Saint-Lambert ;
  - Montant non perçu pour les taxes sur l'occupation du domaine public pour 2020 estimé à 32.263,51 €.
  - Montant non perçu pour les taxes sur les commerces ambulants estimé à 5.312,50 € (hors consommation eau, électricité).
- Dès la fin du mois de mars, le Collège a donné des instructions aux différents services communaux pour qu'ils **diligentent la procédure de paiement des factures** des fournisseurs et autres prestataires de services de la commune, de manière à ce qu'ils puissent bénéficier d'une trésorerie renforcée en cette période de crise économique. Ainsi, les factures ne seront plus payées à terme conventionnel échu, mais de manière anticipée, en principe au 1<sup>er</sup> du mois qui suit leur réception ;
- Pour les commerces et Horeca installés dans des biens appartenant au patrimoine communal et ayant dû fermer, les **loyers et redevances ont été annulés** pour la période de non-activité de mars à juillet 2020. La reconduction de cette mesure est à l'étude pour la période de confinement en cours. Coût total : 176.179,15 €
- Les établissements Horeca, installés dans des biens appartenant au patrimoine communal, ont bénéficiés d'une réduction de 50% sur les loyers et redevances pour les mois d'août à octobre. Coût total : 35.825,06 €.



## Extension ou création de terrasses pour les cafés et restaurants

- Pour aider les établissements du secteur Horeca à accueillir au mieux la clientèle et à respecter les règles de distance à l'extérieur des établissements, lorsque la relance de leur activité après la 1<sup>ère</sup> période de confinement soit à partir de juin 2020, une attention particulière a été accordée aux demandes **d'agrandissement ou de création temporelle de terrasses** situées sur le domaine public ou d'en créer une. Chaque demande a fait l'objet d'une analyse individuelle par les services communaux, pour tenir compte du lieu et des contraintes éventuelles de voiries, de sécurité ou de mobilité des usagers faibles ...



Ces occupations étaient gratuites, puisque pour soulager le secteur Horeca, durement touché par les effets de la crise sanitaire, la taxe sur l'occupation du domaine public par des terrasses pour 2020 est exonérée.

Une vingtaine d'autorisations ont été accordées.  
20 autorisations ont été octroyées.